

/// protéger la biodiversité

/// contact

/// Fédération Inter-Environnement Wallonie

Boulevard du Nord 6

5000 Namur

081 255 296

www.biodivercités.be

info@iewonline.be

3 / protéger la biodiversité

3 / 1 // Parrainer des espèces menacées



Comprendre

L'Homme a profondément modifié les écosystèmes, menaçant la survie de très nombreuses espèces. Son mode de vie, et en particulier les changements climatiques qu'il suscite, affecte grandement les habitats des espèces.

Gestionnaire d'espaces publics et propriétaire foncier, la commune est également un acteur incontournable de la protection de la biodiversité par le maintien d'un réseau d'habitats en bon état de conservation.

A travers l'action **BiodiverCités**, la **Fédération Inter-Environnement Wallonie** invite les communes à adhérer à une démarche concrète de prise en compte de la biodiversité.

Agir

1 / Signez la charte « Ma commune s'engage en faveur de la biodiversité ».

2 // Menez des actions concrètes pour la protection de la biodiversité :

- parrainez une espèce et/ou un habitat représentatif sur votre territoire, si possible en concertation avec un collectif de citoyens/association locale ;
- sensibilisez et informez vos citoyens à la protection de la biodiversité au sein de votre commune.

3 /// Intégrez la protection de la biodiversité au sein des différentes politiques sectorielles.

3 / 2 // Favoriser la diversité biologique



Comprendre

La biodiversité est en érosion rapide, pour différentes raisons dont les changements climatiques. Soutenir la biodiversité, c'est lui donner un coup de pouce en favorisant le maintien ou le développement d'un réseau écologique et d'espaces refuges.

L'appel à projets « **Canal Nature** » lancé par l'**asbl GREEN** en collaboration avec **Natagora** soutient les groupes désireux d'aménager un espace en faveur de la nature et de la biodiversité. Ces groupes, pour être éligibles, doivent impliquer activement des jeunes (10 à 18 ans) et faire connaître la nature près de chez eux.

Les groupes dont le projet aura été retenu bénéficieront de soutiens multiples : bourse (500 à 1000€), rencontres de jeunes

et accompagnement aux fins d'assurer la bonne réalisation de leur projet.

Agir

Répondez, de concert avec vos acteurs locaux (écoles, maisons de jeunes, conseils communaux, d'enfants ou de jeunes, mouvements de jeunesse, associations, etc.), à l'appel à projets « Canal Nature » d'ici le 30 novembre 2008 ! Avec eux, aménagez et/ou restaurez un espace pour la nature et la biodiversité !

/// GREEN asbl

Boulevard d'Anvers 20
1000 Bruxelles
02 209 16 30
www.assembleedesjeunes.be
info@greenbelgium.org

/// Natagora

Rue du Wisconsin 3
5000 Namur
081 83 05 70
www.natagora.be
info@natagora.be

